

Symantec devrait un (petit) milliard au fisc!

N'exagérons rien: il ne pourrait s'agir que d'un rappel pour un montant de 900 millions de dollars... Une broutille qui inclurait tout, intérêts et pénalités de retard.

Ce montant correspondrait à l'impôt sur le résultat d'exploitation de Veritas, pour les exercices très profitables de 2000 et 2001, donc bien antérieurs au rachat par Symantec. Pillule empoisonnée? Le chiffre avancé ne sort pas d'un chapeau: l'administration fiscale dit se référer aux états présentés par les auditeurs de Veritas eux-mêmes. Mais un bonheur n'arrive jamais seul. A ce petit reliquat s'ajoute une régularisation à hauteur de 100 millions de dollars (sans pénalité, pour le moment) pour les exercices 2003 et 2004 de Symantec, cette fois, indépendamment de Veritas. Le groupe a au moins le mérite de ne pas occulter l'information. Il l'a officialisée ce 17 avril. Cela signifie-t-il qu'il est prêt à payer rubis sur l'ongle? Non! Selon le Wall Street Journal, Symantec s'apprête à contester ces montants, arguant des positions de la redoutée et redoutable IRS, qui seraient non conformes aux lois de finances et au règlement du Trésor public américain. Pour l'heure, la première conséquence a été une chute de l'action Symantec de 4% avant un léger redressement à 16,39 dollars en fin de séance ce 18 avril. Mais le fait est que depuis décembre 2004, date de l'annonce de l'acquisition de Veritas, le titre a perdu 40%. Il va falloir se battre...